

Formulaire de demande d'une prime communale 'maillage écologique arboré'

Le présent formulaire concrétise la possibilité de solliciter une prime 'maillage écologique' telle que définie dans le règlement communal du 13 février 2023 relatif au soutien financier pour le renforcement du maillage écologique local sur terrain(s) privé(s).

I. Demandeur(s) :

1) Personne physique

Nom et prénom :

Date de naissance :

Domicile :

.....

Téléphone :

Adresse mail : @

OU

2) Personne morale

Dénomination :

Numéro B.C.E. :

Siège social :

Nom et prénom du (des) représentants(s) :

Téléphone :

Adresse mail : @

II. Localisation du terrain pour lequel la prime est demandée

Adresse : à 6230 PONT-A-CELLES.

Numéro cadastral :

III. Coordonnées bancaires du compte sur lequel verser la prime

IBAN :

BIC :

Titulaire du compte :

IV. Documents à joindre en annexe

- preuve de l'octroi d'une prime régionale pour des plantations réalisées sur le terrain du demandeur par application de l'arrêté du Gouvernement wallon du 08 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards.

VII. Déclaration sur l'honneur

En signant ce document je reconnais avoir pris connaissance du règlement communal de l'Administration communale de Pont-à-Celles relatif au soutien financier pour le renforcement du maillage écologique local sur terrains privés et des conditions à l'octroi d'une prime communale 'maillage écologique'.

Je déclare sur l'honneur que je n'ai pas de dette fiscale auprès de l'Administration communale de Pont-à-Celles.

Fait à le,

Signature(s) du (des) demandeur(s) :

.....

Protection des données à caractère personnel : En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance que la commune de Pont-à-Celles met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'octroi d'une prime à la plantation d'arbres fruitiers hautes tiges. Le responsable du traitement est le Collège communal, sis Place communale n° 22 à 6230 Pont-à-Celles. Les informations qui sont collectées sont exclusivement destinées aux fins pour lesquelles elles sont demandées. Elles ne sont transmises à aucun organisme tiers et seront conservées conformément aux dispositions légales en la matière. Je peux accéder à ces informations et en demander la rectification auprès du Collège communal, via une demande écrite en ligne (dpo@pontacelles.be) ou par courrier à : Collège communal, Place communale n° 22 à 6230 Pont-à-Celles, en indiquant mes nom, prénom et adresse.

A remplir par l'Administration communale :

Le service Taxe, en la personne de, confirme que le demandeur n'a pas de dette fiscale auprès de l'administration.